



VOIE RÉSERVÉE EXTERNE À L'INTÉRIEUR  
DU CARREFOUR GIRATOIRE  
DE 7H À 22H LUN À VEN  
DE 9H À 18H SAM ET DIM

VOIE RÉSERVÉE CHAUSSEE OUEST  
DE 7H À 22H LUN À VEN  
DE 9H À 18H SAM ET DIM

VOIE RÉSERVÉE CHAUSSEE EST  
DE 7H À 22H LUN À VEN  
DE 9H À 18H SAM ET DIM

120m

VILLE DE  
**QUÉBEC**

Service de l'aménagement du territoire  
Division du transport

VOIES RÉSERVÉES AUX AUTOBUS, AUTOCARS, TAXIS  
SUR LE RÉSEAU ARTÉRIEL D'AGGLOMÉRATION  
DE 7H00 À 22H DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H00 À 18H LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

CARREFOUR GIRATOIRE, BOULEVARD SAINT-JACQUES,  
RUE DE CELLES ET BOULEVARD LÉBOURGNEUF

DESSINÉ A.VÉZINA PRÉPARÉ A.VÉZINA

ÉCHELLE 1:1000

RECOMMANDÉ \_\_\_\_\_

DATE 19 OCTOBRE 2010

FICHER 10002STJACLEBOR-1.DGN

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 596